

Solution phytosanitaire simulée (solution de cuivre II sulfate et d'ammonium quaternaire).
L-N-(MIN.)
Attention

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n°	: 108 051
Nom commercial	: Solution phytosanitaire simulée (solution de cuivre II sulfate et d'ammonium quaternaire).
Identification de la société	: JEULIN T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: +33 1 45 42 59 59
Usage	: Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange
**Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)**

- Dangers pour la santé : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)
 - Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 3 (CLP : Aquatic Chronic 3)
- Classification CE 67/548 ou CE 1999/45 : R52-53

Eléments d'étiquetage
Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement : Attention
- Mention de danger : H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• Conseils de prudence
- Prévention

- : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

- Intervention

- : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45 :
Symbol(s)

: Aucun(e).

Phrase(s) R

: R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

: S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

Solution phytosanitaire simulée (solution de cuivre II sulfate et d'ammonium quaternaire).
L-N-(MIN.)
SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Substance / Préparation

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl en C8-18 benzylidiméthyles, chlorures	: < 5	63449-41-2	264-151-6	612-140-00-5	----	Xn; R21/22 C; R34 N; R50 ----- Skin Corr. 1B (H314) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Acute 1 (H400)
Eau	: > 95 %	7732-18-5	-----	-----	----	Non classé. (DSD/DPD) ----- Non classé. (GHS)
Sulfate de cuivre	: < 5	7758-98-7	231-847-6	029-004-00-0	----	Xn; R22 Xi; R36/38 N; R50-53 ----- Acute Tox. 4 (H302) Eye Irrit 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)

Autres informations
SECTION 4. Premiers secours
- Inhalation

: Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.

- Contact avec la peau

: Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.

- Contact avec les yeux

: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.

- Ingestion

: En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie
Moyens d'extinction
- Adéquats

: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Eau, Dioxyde de carbone, Poudre, Mousse.

Risques particuliers

: En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
Non combustible. La décomposition thermique génère : Dioxyde de soufre.

Protection contre l'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Procédures spéciales

: Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
Précautions pour l'environnement

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex : Vermiculite JEULIN réf. 150 039)
Rincer/diluer le résidu à l'eau.

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Révision nr : 0

Date : 20 / 1 / 2017

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Solution phytosanitaire simulée (solution de cuivre II sulfate et d'ammonium quaternaire).

L-N-(MIN.)

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+ 15°C / + 25°C)

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres** : Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- Nom chimique** : Solution de Cuivre (II) sulfate et d'ammonium quaternaire
- Etat physique** : Liquide.
- Couleur** : Bleu(e).
- Odeur** : Aucun(e).
- pH** : Aucune donnée disponible.
- Poids moléculaire** : Non applicable.
- Point de fusion [°C]** : Aucune donnée disponible.
- T°d'ébullition initiale [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Densité** : (20°C)~1
- Point d'éclair [°C]** : Non applicable.
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : Non applicable.
- Limites d'explosivité**
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : Non applicable.
- Limites d'explosivité supérieures [%]** : Non applicable.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

- Conditions à éviter** : Chaleur.
- Matières à éviter** : Agents réducteurs.
- Produits de décomposition dangereux** : Oxyde de cuivre. Dioxyde de soufre.
- Propriétés dangereuses** : Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Révision nr : 0

Date : 20 / 1 / 2017

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Solution phytosanitaire simulée (solution de cuivre II sulfate et d'ammonium quaternaire).

L-N-(MIN.)

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

- Inhalation : Aucune donnée disponible.
- Cutanée : Irritant pour la peau.
- Oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.
- Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion.
- Autre : D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]

Irritation de la peau (lapin)

Irritation des yeux (lapin)

Irritation des membranes muqueuses (lapin)

Toxicité chronique

Sensibilisation

Toxicité vis-à-vis de la reproduction

Autres informations toxicologiques

: Aucune donnée disponible.

: Aucune donnée disponible.

: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques

: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Eviter le rejet dans l'environnement.

Persistante et dégradabilité

: Aucune donnée disponible.

Informations sur l'élimination

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

: **Ne pas jeter les résidus à l'égout.**

Procédures d'élimination des déchets

: Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Information générale

: Non réglementé.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 0

Date : 20 / 1 / 2017

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

Solution phytosanitaire simulée (solution de cuivre II sulfate et d'ammonium quaternaire).

L-N-(MIN.)

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Jeulin

Règlement CE 1907/2006